

ASSEMBLÉES DE CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS À CARACTÈRE PROVISOIRE SUR LES PROJETS DE CONSTRUCTION

La Ville de Lévis invite la population et les acteurs du milieu à assister à l'une des deux assemblées publiques sur les projets de règlements provisoires visant à limiter certaines interventions pouvant excéder la capacité des stations de traitement des eaux usées.

Adoptés le 29 novembre 2024, ces règlements concernent les secteurs de Lévis, Pintendre, Charny, Saint-Nicolas, Saint-Rédempteur et une partie de Saint-Étienne-de-Lauzon.

Consultations publiques – Dates et lieu

Les assemblées auront lieu au Complexe 2 Glaces Honco, 275, avenue Taniata, Lévis :

- **Mercredi 19 février 2025 à 19 h → Consultation sur le règlement RV-2024-34-93**
(station de traitement des eaux usées de Desjardins)
- **Judi 20 février 2025 à 19 h → Consultation sur le règlement RV-2024-34-94**
(station de traitement des eaux usées de Saint-Nicolas)

Seules les questions portant sur ces règlements seront abordées.

Pour toute autre demande, communiquez avec le **311**.

Pour plus
d'informations →



PLANIFIEZ VOS TRAVAUX : DEMANDEZ VOTRE PERMIS MAINTENANT!



Vous prévoyez des travaux de construction ou de rénovation?
Soumettez votre demande de permis dès aujourd'hui pour éviter les retards!

Pourquoi déposer votre demande dès maintenant?

Un permis de construction ou de rénovation est généralement valide pour 18 mois, et déposer votre demande à l'avance facilite la planification de votre projet. En vous préparant dès maintenant, vous réduisez les imprévus, respectez les règlements et assurez le bon déroulement de vos travaux au moment prévu!

Simplifiez vos démarches : demandez en ligne!

Pour certains types de travaux, vous pouvez faire votre demande et payer les frais directement en ligne. Consultez la liste des travaux admissibles et soumettez votre demande sur ► pel.ville.levis.qc.ca.

Vous avez un bâtiment patrimonial?

Avant de planifier vos travaux, consultez la section sur l'architecture patrimoniale ► ville.levis.qc.ca/developpement-planification pour découvrir des ressources inspirantes et développer le plein potentiel de votre bâtiment. →



Besoin d'aide?

Contactez-nous au **311** ou visitez le site web de la Ville sous
► « **Joindre les services d'urbanisme** » pour connaître l'adresse, l'horaire et les heures d'ouverture des bureaux administratifs.

LE CAMION N'EST PAS ENCORE PASSÉ?



PATIENCE, IL NE VA PAS TARDER.



Visitez

ville.levis.qc.ca


- Placez votre bac en bordure de la rue la veille de la collecte dès 19 h ou le matin même avant 7 h.
- Les collectes sont effectuées entre 7 h et 19 h. L'heure de passage des camions à une adresse donnée peut varier d'une semaine à l'autre.
- Laissez votre bac en bordure de rue s'il a été oublié lors de la collecte et avisez le 311. S'il n'était pas en bordure de rue, il sera vidé à la prochaine collecte.
- Dénigez votre bac pour éviter une accumulation d'eau à l'incinérateur ou sur une chaîne de tri de matières recyclables.

APPELS D'OFFRES

FOURNITURE DE SERVICE DE SCIAGE DE BORDURES

NO : 2025-50-20

Dépôt des soumissions : avant à 14 h, heure en vigueur localement,
le **19 mars 2025**, date et heure de la réception des soumissions.

RÉAMÉNAGEMENT DES RIVES ET DU LITTORAL SUR UN TRONÇON DU RUISSEAU CANTIN ET RETRAIT D'UN PONCEAU

NO : 2024-50-127

Dépôt des soumissions : avant à 14 h, heure en vigueur localement,
le **26 mars 2025**, date et heure de la réception des soumissions.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les avis, les documents d'appel d'offres, les termes de ceux-ci ainsi que les résultats sont disponibles par le biais de SÉAO (www.seao.ca) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.